

Une fondation pour les vieux bateaux

● Olivier Cléro

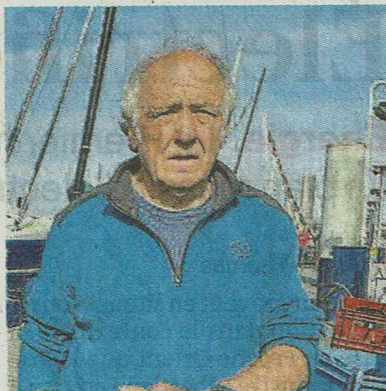
Confronté à la difficulté de financer des travaux de restauration des vieux gréements, comme son fidèle Bro Warok, amarré à Port-Louis depuis 2004, le capitaine breton Alain Malardé veut lancer une fondation dédiée à la conservation du patrimoine maritime.

L'idée reprend celle de la Fondation du patrimoine, médiatisée par la Mission Stéphane Bern, mais pour les navires anciens. Et pour la financer, il ne compte pas sur les téléspectateurs de France 2 ou les joueurs de la Française des Jeux mais sur les sponsors de la course au large.

Un million d'euros à trouver

« Les entreprises, banques, assurances, etc., investissent des millions dans la voile. Elles pourraient consacrer une petite partie de leur budget à la fondation ; un faible pourcentage, même 1 % », estime Alain Malardé.

Pour le capitaine, connu pour son combat contre Total après le naufrage de l'Erika, survenu en 1999, cette participation aurait du sens : « Tous les coureurs de la course au large bénéficient des connaissances acquises sur des navires plus anciens : les courants, le vent, etc.



Alain Malardé. | PHOTO : OUEST-FRANCE

Ils n'ont pas découvert tout seul le Pot au Noir ! Ce sont nos vieux bateaux qui ont ouvert les routes maritimes qu'ils empruntent aujourd'hui. Cela mérite un peu de reconnaissance. »

Pour lancer sa fondation, il souhaite collecter un premier million d'euros d'ici à l'automne. De Rothschild, Bolloré, Bouygues, LVMH, Leclerc, Banque populaire... Alain Malardé a commencé à solliciter les grands groupes pour leur expliquer les difficultés à entretenir ce patrimoine coûteux. « Mais pas forcément aussi coûteux que d'aller toujours plus vite autour du monde », glisse-t-il.

Une fois lancée, la fondation se doterait d'un bureau d'experts qui sélectionnerait les projets de rénovations à financer. À l'état d'épaves abandonnées dans des vasières, comme la Janine, à Douarnenez, ou ayant besoin de travaux structurels, comme son langoustier de 1948, les navires à restaurer ne manquent pas. Rien qu'en Bretagne, on compte une centaine de navires classés Bateaux d'intérêt patrimonial (Bip).

11/12/04
OUEST FRANCE